

# Fiche d'utilisation du sol

## Commune de Les Bons Villers

Province: Hainaut  
 Secteur d'aménagement: CHARLEROI  
 Statut de la commune selon le SDER: Commune rurale

### Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	311	7,2
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	5,9	0,1
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	25	0,6
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	78	1,8
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	37	0,9
	Terrains à usage industriel et artisanal	17	0,4
	Terrains dévolus au transport	9,3	0,2
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-
	Bâtiments spéciaux	0,4	0
	Sous-total	485	11,3
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	2.726	63,4
	Prés et pâtures	843	19,6
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	19	0,4
	Terres vaines et vagues	38	0,9
	Milieux naturels non exploités	7,6	0,2
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	7,5	0,2
	Sous-total	3.641	84,7
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		172	4,0
<b>Total</b>		<b>4.298</b>	<b>100</b>

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

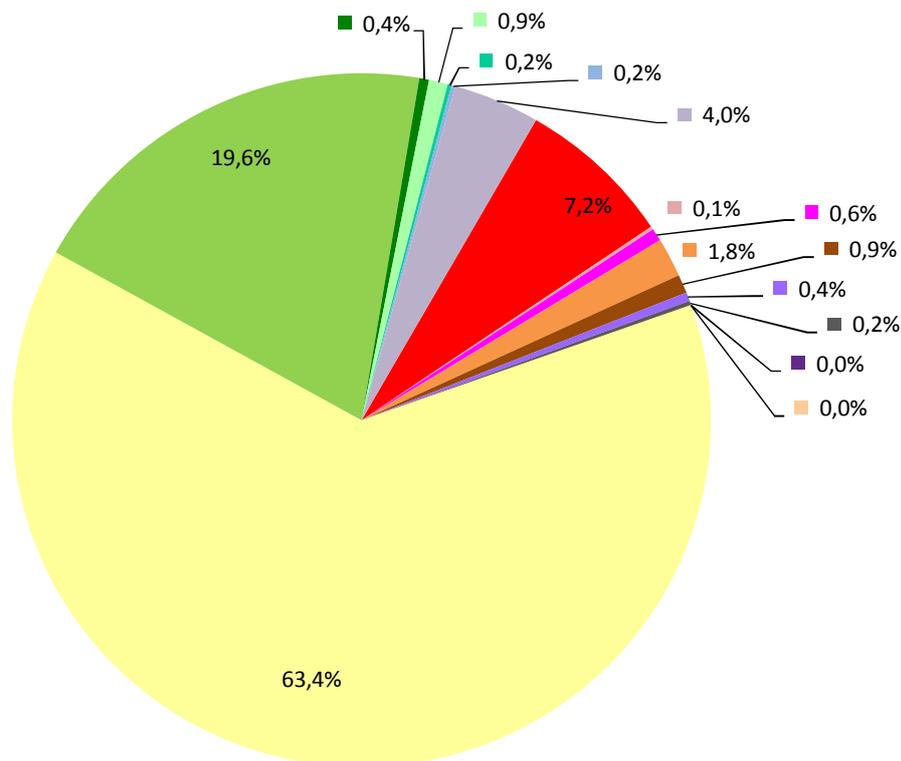
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

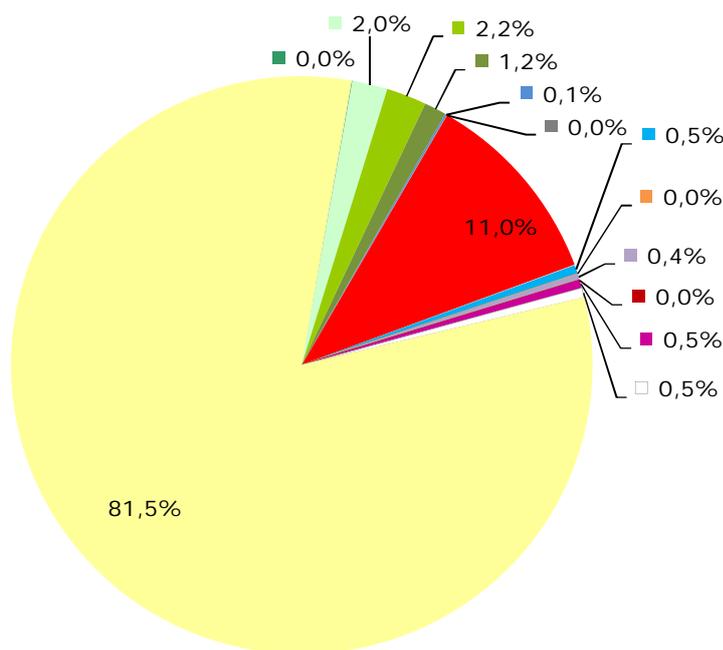


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

## Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	474	11,0
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	21	0,5
	Zone de loisirs	-	-
	Zones d'activité économique	16	0,4
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	20	0,5
	Sous-total	531	12,4
Zone d'aménagement communal concerté		23	0,5
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	3.505	81,5
	Zone forestière	0,8	0
	Zone d'espaces verts	84	2,0
	Zone naturelle	97	2,2
	Zone de parc	53	1,2
	Plan d'eau	4,0	0
	Sous-total	3.743	87,1
Zone blanche		1,0	0
<b>Total</b>		<b>4.298</b>	<b>100</b>

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

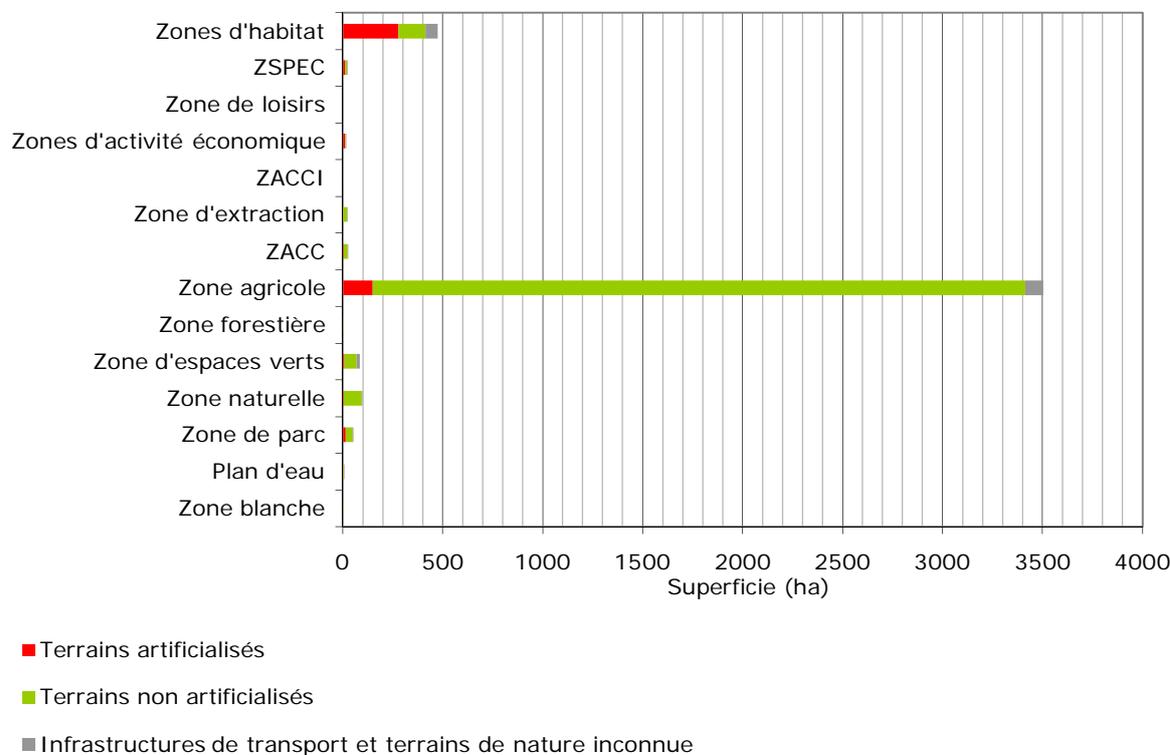
## Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	278	58,7	137	28,8	59	12,4	474
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	13	58,8	7,6	35,3	1,3	5,9	21
	Zone de loisirs	-	-	-	-	-	-	-
	Zones d'activité économique	9,8	61,0	5,4	33,6	0,9	5,5	16
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	1,9	9,9	17	88,7	0,3	1,4	20
	Sous-total	303	57,0	167	31,5	61	11,6	531
Zone d'aménagement communal concerté		3,3	14,6	19	83,7	0,4	1,7	23
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	150	4,3	3.265	93,2	90	2,6	3.505
	Zone forestière	-	-	0,8	99,2	-	-	0,8
	Zone d'espaces verts	9,6	11,4	58	69,5	16	19,1	84
	Zone naturelle	4,5	4,7	90	93,0	2,3	2,4	97
	Zone de parc	14	26,7	37	70,5	1,5	2,8	53
	Plan d'eau	0,6	14,6	3,4	84,7	-	-	4,0
	Sous-total	178	4,8	3.454	92,3	110	2,9	3.743
Zone blanche		0,5	51,7	0	-	0,4	39,6	1,0
<b>Total</b>		<b>485</b>	<b>11,3</b>	<b>3.641</b>	<b>84,7</b>	<b>172</b>	<b>4,0</b>	<b>4.298</b>

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

## Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



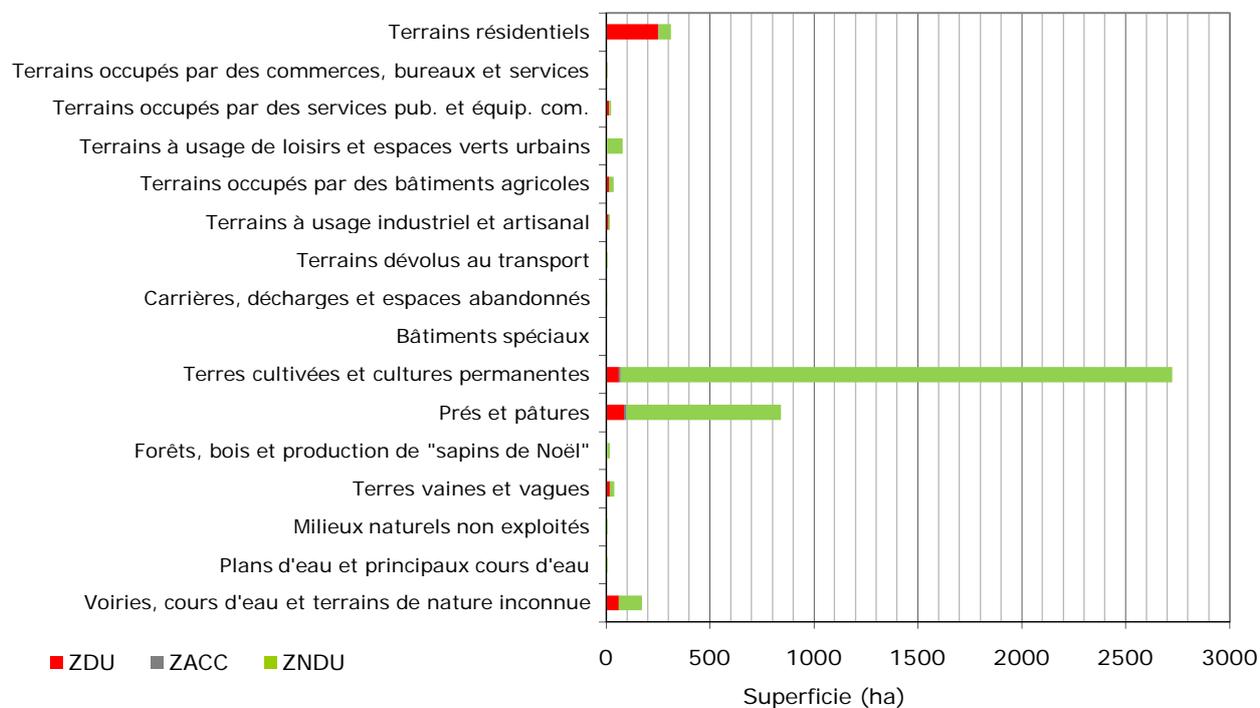
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	250	80,3	2,9	0,9	58	18,8	311
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	5,2	89,1	-	-	0,6	10,9	5,9
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	15	59,9	-	-	10	40,1	25
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	3,0	3,8	-	-	75	96,1	78
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	15	41,8	0,1	0,3	21	57,9	37
	Terrains à usage industriel et artisanal	11	65,3	0,3	1,5	5,8	33,1	17
	Terrains dévolus au transport	2,7	29,4	-	-	6,5	70,3	9,3
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-	-	-	-	-	-
	Bâtiments spéciaux	0,2	54,4	-	-	0,2	45,1	0,4
Sous-total	303	62,5	3,3	0,7	178	36,8	485	
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	62	2,3	8,4	0,3	2.655	97,4	2.726
	Prés et pâtures	87	10,3	11	1,3	745	88,4	843
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	0,7	3,5	-	-	19	96,1	19
	Terres vaines et vagues	17	45,3	-	-	21	54,7	38
	Milieux naturels non exploités	0,2	3,2	-	-	7,3	96,8	7,6
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	-	-	-	-	7,4	99,2	7,5
	Sous-total	167	4,6	19	0,5	3.454	94,9	3.641
Voiries, cours d'eau et terrains de nature	62	35,9	0,4	0,2	110	63,9	172	
<b>Total</b>	<b>532</b>	<b>12,4</b>	<b>23</b>	<b>0,5</b>	<b>3.743</b>	<b>87,1</b>	<b>4.298</b>	

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).